**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

*Mise à jour : mai 2023*

**PAYS : Republique Centrafricaine**

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL : ANNUEL**

**ANNEE DE RAPPORT :** 2023

**INFORMATIONS SUR LE PROJET**

|  |
| --- |
| **Titre du projet :**      **Soutien et Renfoncement des réseaux des défenseuses des droits humains pour une contribution durable à la consolidation de la paix en République Centrafricaine** **Numéro Projet / MPTF Gateway:**  **IRF-** 00140000 |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[ ]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire :**       | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **PNUD (Agence coordinatrice)** **ONU Femmes**  |
| **Date du premier transfert de fonds :** 06 février 2023**Date de fin de projet :** 05/02/2025 **Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation (avec ou sans coûts) ? NON****Ce projet demandera-t-il une prolongation (avec ou sans coûts)?NON****Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?**  **NON** |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**[x]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[ ]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** * Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire
* Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire et de dépenses ont été effectuées
* Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s’il s’agit de différents bureaux pays, Vous aurez l’occasion de partager un budget détaillé dans la prochaine section.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Récipiendaire** | **Budget Alloué ($)** | **Transferts à ce jour ($)** | **Dépenses à ce jour ($)** |
| **ONUFEMMES**  | **500 000 $ USD** | **350 000 $ USD** |  **203 554,24** |
| **PNUD** | **150 000 $ USD** | **1 050 000 $ USD** | **1 033 051,11** |
| **TOTAL** | **2 000 000 $ USD** | **1 400 000 $ USD** | **1 236 605,35** |

Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: **88,3%**\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\**Les modèles de budget sont disponibles* [*ici*](https://www.un.org/peacebuilding/content/application-guidelines)**Partenaires de mise en œuvre**À combien de partenaires de mise en œuvre est-ce que le projet a transféré de l'argent jusqu'àprésent ? 6Merci d'énumérer chacun des partenaires d'implémentation et les montants transférés à chacun

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Nom du partenaire de mis en œuvre*** | ***Type d*’o*rganisation (ex. Govt, s*ociété civile*, etc.)*** | ***Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire ?*** | ***Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire (175 mots max)*** |
|  Maison de l'Enfant et e la Femme Pygmées (MEFP)     |    OSC   |   **43 681.34 USD**    | A Nola* Atelier de diffusion du Système d’Alerte Précoce (SAP) auprès des réseaux de femmes ;
* Emissions radiophonique pour la diffusion massive de la population sur le SAP et la loi qui régit l’organisation de la société civile en RCA.
* Lancer des actions conjointes entre les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les médias pour remettre en question la représentation stéréotypée du rôle des femmes et des hommes dans la promotion des droits humains et la consolidation de la paix ;
* Créer des espaces d’échanges et de plaidoyer entre femmes politiques et femmes de l’administration publique, du secteur privé et de la communauté à la base sur la promotion et défense des droits humains.
 |
|    Centre pour la Promotion et la Défense des Droits de l’Enfant (CPDE)    |  OSC   |   **43 681.34 USD**    | A Berberati* Atelier de diffusion du Système d’Alerte Précoce (SAP) auprès des réseaux de femmes ;
* Emissions radiophonique pour la diffusion massive de la population sur le SAP et la loi qui régit l’organisation de la société civile en RCA.
* Lancer des actions conjointes entre les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les médias pour remettre en question la représentation stéréotypée du rôle des femmes et des hommes dans la promotion des droits humains et la consolidation de la paix ;
* Créer des espaces d’échanges et de plaidoyer entre femmes politiques et femmes de l’administration publique, du secteur privé et de la communauté à la base sur la promotion et défense des droits humains.
 |
|  Organisation des Jeunes Leders pour le Déeloppement (OJLD)     |   OSC    |    **43 681.34 USD**   | A Bouar* Atelier de diffusion du Système d’Alerte Précoce (SAP) auprès des réseaux de femmes;
* Émissions radiophoniques pour la diffusion massive de la population sur le SAP et la loi qui régit l’organisation de la société civile en RCA.
* Lancer des actions conjointes entre les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les médias pour remettre en question la représentation stéréotypée du rôle des femmes et des hommes dans la promotion des droits humains et la consolidation de la paix ;
* Créer des espaces d’échanges et de plaidoyer entre femmes politiques et femmes de l’administration publique, du secteur privé et de la communauté à la base sur la promotion et la défense des droits humains.
 |
|  Défis Objectif Centrafique (DOC).     |   OSC  | **43 681.34 USD** | A Bangui* Atelier de diffusion du Système d’Alerte Précoce (SAP) auprès des réseaux de femmes ;
* Emissions radiophonique pour la diffusion massive de la population sur le SAP et la loi qui régit l’organisation de la société civile en RCA.
* Lancer des actions conjointes entre les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les médias pour remettre en question la représentation stéréotypée du rôle des femmes et des hommes dans la promotion des droits humains et la consolidation de la paix ;
* Créer des espaces d’échanges et de plaidoyer entre femmes politiques et femmes de l’administration publique, du secteur privé et de la communauté à la base sur la promotion et défense des droits humains.
 |
| Partenariat d’Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDEL) | OSC | 82 085,51 | - Apporter un appui pour l’identification et regroupement des femmes activistes des droits humains pour l’accès aux opportunités en AGR en développant des activités économiques rentables basés sur des filières porteuses sur toute la chaîne de valeur et leur mise en œuvre à Nola et - Contribuer au recyclage de la formation en AVEC des groupements, en collaboration avec le Ministère de la Promotion du Genre, de la protection de la Femme, de la Famille et de l’Enfant (MPGPFFE) ;- Procéder à la remise des fonds et des kits AGR aux groupements des femmes activistes de la localité de BERBERATI et Nola dans le développement des activités économiques durables et résilientes, à travers un meilleur accès aux ressources productives, à la finance inclusive et à un savoir-faire adéquat et en faisant aussi le suivi des AGRs des groupements des zones cibles |
| Direction Générale de la Promotion du Genre (DGPG) | Gouvernement | 20 296,47 | Actions de suivi et coordination du projet par la partie nationale |

**Budgétisation sensible au genre:**Indiquez quel pourcentage (%) du budget contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) ?100%Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 2 000 000 $ USD     Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **1 236 605,35 $ USD** |
| **Marquer de genre du projet :** **GM3****Marquer de risque du projet :** **Moyen****Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »):** **2.3 Prévention/gestion des conflits** |
| **Comité de Pilotage et Interactions avec le gouvernement**Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet?Oui, un Comité existeSi oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers mois : 1Une réunion du Comité de pilotage a été organisée le 03 avril 2023 en vue de valider le PTA 2023 et de lancer le projet dans la ville de Bangui et les autres zones concernées par le projet.Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi. (275 mots max.)Le Ministère de la Promotion du genre au niveau national assure la tutelle du projet. En outre, différentes réunions de consultations avec les acteurs gouvernementaux pour la sélection des bénéficiaires du renforcement des capacités ont été effectuées avec ministère du genre, affaires sociales, le ministère de l’administration du territoire, les préfets et maires des zones d’intervention. |
| **Préparation du rapport:**Rapport préparé par : Christine Meta Mpinda, Spécialiste Genre PNUD et Jassonie Gloriose Bajeneza, Gender & GBV Specialist Onufemmes Rapport approuvé par : Laurent Rudasingwa, Représentant Résident Adjoint au Programme du PNUD et Salvator Nkurunziza, Représentant de OnufemmesLe Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : OUI |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

*- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*

*- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*

*- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*

*- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

*- Dans le tableau de résultats, soyez concis: vous avez 3000 caractères, incluant les espaces pour vos réponses.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

*Veuillez évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments suivant: (indiquez si l’activité est : ‘Pas commencé’, ‘commencé’, ‘partiellement complet’, ‘complété’, ‘pas applicable’)*

|  |  |
| --- | --- |
| Contractualisation des partenaires | Commencé.  |
| Recrutement du personnel | Co Commencé |
| Collection des données de base | Cc Commencé  |
| Identification des bénéficiaires | Co Commencé  |

**Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 250 mots) :**

Des changements d'ordre structurel et institutionnel sont constatés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. on peut citer entre autre, la bonne collaboration et interaction entre les personnels de l'administration publique et la communauté, on note aussi un engagement commun des femmes et des hommes de l'administration publique, du secteur privé et de la communauté sur différents domaines à savoir l'éducation, la prise en charge des personnes victimes de violence basées sur le genre et aussi un engagement structurel pour les autorités administratives à accompagner les femmes défenseuses des droits humains non seulement dans leurs actions de sensibilisation mais aussi en leur octroyant des espaces de travail. A l'exemple de Nola dans la Sangha-Mbaéré, à la suite d’une activité de cadre de concertation, le Préfet de la ville s'est engagé et a mis à disposition du réseau des femmes défenseuses un local d’un bâtiment administratif servant de bureau pour le réseau. D’autres changements sont notés avec les acteurs judiciaires dans la même zone, le Président du Tribunal de Grande Instance de Nola a permis au réseau de femmes de mettre en place un comité pour accompagner les femmes victimes de VBG et faire les statistiques mensuelles des cas de VBG au sein du tribunal y compris celles subies par les défenseuses des droits humains à l’occasion de leurs actions. Au niveau de la société, à la suite des différentes actions du cadre de concertation et de sensibilisation, on note aussi un engagement des parents vis-à-vis de leurs charges notamment sur l'éducation des enfants et spécialement des filles, la transcription des actes de naissance des nouveaux nés ainsi qu’une diminution des violences conjugales et communautaires liées au genre.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 550 mots):

N/A

**PARTIE II: PROGRES PAR RESULTAT DU PROJET**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

**Combien de RESULTATS ce projet a-t-il ?** 2

**Résultat 1 : La participation des réseaux et organisations des femmes défenseuses des droits humains dans les sphères de prise des discussions institutionnelles améliorée grâce à un environnement favorable au respect des droits humains et à la performance de leur système de gestion**

**Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat** :

**On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 350 mots)

04 séances de formation sur le cadre légal qui régit les Organisations de la société civile ont été organisées par Avocats Sans Frontières (ASF) à Bangui du 4 au 5 septembre 2023, à Bouar du 02 au 03 Octobre 2023, à Berberati du 05 au 06 Octobre 2023 et Nola du 09 au 10 Octobre 2023.Ces sessions ont permis d'atteindre 113 personnes dont 18 hommes, tous défenseuses et défenseurs des droits humains. À la suite de ces différentes formations, les membres du réseau des femmes défenseuses et les associations qui constituent le réseau ont reçu une connaissance sur la réglementation en vigueur en ce qui concerne la création d'une organisation de la société, une ONG ainsi qu'une simple association. Par suite de cette activité, les membres des différentes associations ont pris un engagement à élaborer les documents juridiques de leurs associations. L’une des participantes, Présidente du réseau des femmes défenseures de Bouar témoigne en ces termes " *je ne connaissais pas la différence entre une association, une ONG et un réseau, elle en ajoute aussi qu'elle n'avait pas de connaissance en gestion des biens personnels et les biens de l'organisation ainsi que la responsabilité pénale individuelle et la responsabilité de l'organisation en cas de litige a-t-elle conclue, c'est grâce à cette formation que j'ai pu avoir toutes ces connaissances et peut mieux faire dans l'avenir".*

En outre, un appui a été donné par Onufemmes à d’AWLN dans le cadre de la restructuration de ses organes de gestion à la suite d’une crise interne de fonctionnement de ce réseau des femmes leaders qui avait suspendu les activités pour une période. Un atelier de renforcement des capacités a aussi été réalisé sur la gestion des ressources et le leadership aux fins de la mobilisation des ressources. A la fin de cette session de renforcement des capacités, une session de coaching sur la rédaction des rapports narratifs et financiers à aider l’OSC à produire ses rapports pour le premier semestre 2023.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat : *(*Limite de 350 mots*).***

Pour préparer les changements dans la performance des systèmes de gestion des OSC et réseaux des défenseuses des droits humains et leur assurer un environnement favorable, des activités préliminaires devant concourir à l’atteinte de ces résultats ont été lancées par le PNUD. Il s’agit notamment (i) la finalisation de la cartographie des OSCs intervenant dans les domaines de genre et droits humainsdans les zones du projet et qui a aussi permis de renseigner les bases de référence et les cibles des indicateurs non renseignés du présent projet (ii) de l’appel à manifestation d’intérêts pour l’identification et sélection des OSC bénéficiaires du projet de renforcement des capacités institutionnelles lancées au mois d’avril dans les zones du projet. Au total 120 dossiers ont été réceptionnées pour les 5 zones (65 à Bangui, 15 à Bouar, 17 à Berberati, 10 à Bambari et 10 à Nola). Le processus de sélection est clôturé et 53 dossiers ont été retenues pour participer au programme de renforcement des capacités ; (iii) de la finalisation du processus de recrutement de quatre (04) VNU communautaires spécialisés dans le suivi des projets afin garantir un suivi rapproché dans les zones ciblées et servir de levier pour le renforcement de capacités des autres volontaires communautaires présents dans la zone. Ces volontaires entreront en fonction le 1 er février 2024 en même temps que le Consultant (e) international (e) et Un (e) Consultant (e) national (e) Spécialiste en renforcement des capacités institutionnelles des OSC et réseaux des défenseuses des droits humains dont le processus de recrutement est en cours. (iv) Un programme, de renforcement des capacités techniques des OSC défenseuses des droits humains sur la prévention et gestion des confits et lobbying dans les autres domaines prioritaires de consolidation de la paix et d'accès à la justice transitionnelle y compris la CVJRR, a été élaboré et mis en œuvre dans les différentes zones du projet.

Par ailleurs, un appui conjoint aux actions de plaidoyer pour l’examen et la validation de la proposition de loi portant protection des défenseurs et défenseuses des droits humains ont été organisées notamment le 30 juin, 12 octobre et 19 octobre 2023. Ces actions sont organisées par le RONGDH et le Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique avec l’appui de la Section Minusca-Droit de l’Homme et le PNUD.

**En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du Résultat 1 dans le tableau ci-dessous**

* Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
* S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (3000 caractères maximum par entrée)

| **Indicateurs de résultat** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Perception de la population sur la participation des OSC et réseaux des femmes défenseuses à la promotion des droits humains | Moyenne | Satisfaisant | Moyenne | Une enquête sera réalisée à la fin du projet avant soumission du rapport final |
| **Indicateur** 1.2Pourcentage des réseaux et OSC ayant une micro-évaluation HACT satisfaisante (risque faible ou modéré) | 0% | 30% | 0% | Une enquête sera réalisée à la fin du projet avant soumission du rapport final |
| **Indicateur** 1.3(Pourcentage des femmes dans les mécanismes de suivi et mises en œuvre des recommandations APPR et dialogue républicain) | 30% | 35%  | 30% | Une enquête sera réalisée à la fin du projet avant soumission du rapport final |

Combien de produits sont définis sous le résultat 1 ? 2

Veuillez énumérer au plus 5 produits les plus pertinents pour le Résultat 1

Pour chaque produit, et en vous basant sur le cadre de résultats du projet, indiquez l'état d'avancement relatif aux 3 indicateurs de produit les plus pertinents.

**Produit 1.1 :** **L’environnement dans lequel évolue les OSC des défenseuses des droits humains est compris et renforcé**

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 1.1.1La loi portant protection des défenseurs et défenseuses des droits humains adopté | 0 | 1 | **0** | La loi n’a pas encore été examiné en plénière au sein de l’Assemblée nationale. Néanmoins des actions de plaidoyer en appui au Forum des Femmes parlementaires se sont poursuivie le 30 juin, 12 oct et19 oct 2023. |
| **Indicateur** 1.1.2Pourcentage des réseaux et OSC qui utilisent le guide de renforcement des capacités institutionnelles des réseaux des femmes défenseuses des droits humains | 0 | 50% | **0** | Le processus de recrutement des consultants spécialistes en renforcement des capacités est en cours |
| **Indicateur** 1.1.3Existence de la cartographie des OSC des femmes défenseuses | Non | Oui | **Oui** |  |

**Produit 1.2 : Les systèmes de gestion des organisations et réseaux des femmes sont renforcés pour atteindre les standards de qualité pour les OSC**

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 1.2.1Nombre des OSC et réseaux ayant élaborés et mis en œuvre des plans d’actions de renforcement institutionnelle |  **0** | **10** | 0 | La sélection des OSC est finalisée et le Programme de renforcement institutionnelle débutera en février 2024 |
| **Indicateur** 1.2.2Pourcentage des réseaux et OSC bénéficiaires du projet ayant élaboré au moins deux propositions de projets en vue de la mobilisation des ressources  | **0**  | **50%**  |  0 | La sélection des OSC est finalisée et le Programme de renforcement institutionnelle débutera en février 2024 |
| **Indicateur** 1.2.3Pourcentage des ONG féminines bénéficiaires qui ont produits des rapports financiers satisfaisants grâce aux logiciels de comptabilité |  **1%** | 50% | 1% | La sélection des OSC est finalisée et le Programme de renforcement institutionnelle débutera en février 2024 |

**Résultat 2 : Les femmes défenseuses des droits humains influencent sur les politiques et programmes grâce à leurs capacités de leadership et de dialogue**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :

**On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 350 mots)

La stratégie de protection et sécurisation communautaire et utilisation des mécanismes d'alerte précoce aux organisations des femmes défenseuses des droits humains a été discutée et finalisée au mois de mai 2023 avec toutes les parties prenantes (notamment, les OSC/réseaux des femmes, les leaders communautaires et traditionnels, les acteurs étatiques, etc.) qui ont contribué à son élaboration dans les zones de Berberati, Bouar et Nola et Bambari. Ce document est un outil fondamental qui prévoit une approche locale basée sur l’engagement des communautés, une participation active des communautés locales, les groupes civiques et les structures traditionnelles pour contribuer à réduire la vulnérabilité des femmes et jeunes défenseuses de droits humains. Le système d’alerte précoce implique de communiquer rapidement toute nouvelle information susceptible de prévenir, éviter, atténuer ou éliminer un risque de protection. Une chaine de communication de l’alerte a été mise en place, les services disponibles de référencement pour la prise en charge des bénéficiaires identifiés dans chacune des zones du projet. Cette chaine est opérationnelle et permettra de soutenir la protection des défenseuses dans leur travail et de collecter les rapports des incidents liés aux violations des droits des défenseuses de droits humains en collaboration avec les OSC formées.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 350 mots*)*

Dans le cadre de ce résultat plusieurs initiatives de formation ont été organisées à l’intention des défenseuses ainsi qu’aux représentant(e)s des OSCs sur le fonctionnement du système d'alerte précoce et l’organisation des différents cadres de concertation sur les espaces d'échange et de plaidoyer entre les femmes politiques et les femmes de l'administration publique, du secteur privé et de la communauté à la base sur la promotion et défenses des droits humains. Aussi, des actions conjointes entre les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les médias pour remettre en question la représentation stéréotypée du rôle des femmes et des hommes dans la promotion des droits humains et la consolidation de la paix ont pris cours.

Des missions de terrain ayant pour but de mettre en place les mécanismes communautaires d’alerte précoce pour le référencement des cas de violation des droits des défenseuses et la collecte des violations ont été réalisées dans les zones du projet.

Par la suite, une méthodologie et un chronogramme stratégique visant à mettre en place quatre relais communautaires par zone sur les 5 zones du projet à Bangui, Berberati, Nola, Bouar et Bambari ont été établis. Le processus d’achat des équipements de communication à mettre à leur disposition est lancé.

Un Programme de renforcement des capacités techniques des OSC défenseuses des droits humains sur la prévention et gestion des confits et lobbying dans les autres domaines prioritaires de consolidation de la paix et d'accès à la justice transitionnelle y compris la CVJRR a été élaboré et mise en œuvre.

A Bambari, la mission a permis d’identifier les organisations défenseuses des droits humains bénéficiaires du programme d’autonomisation économique. Trois groupements des femmes et réseaux précédemment appuyés ont été visités.

 A Berberati avec l’appui de l’OSC PADDEL, 19 groupements des femmes défenseuses ont été appuyées en kits de démarrage des AGR.

Le renforcement économique des femmes activistes des MOSUCA (Mouvement des survivants des violence basées sur le genre liées aux conflits) a été lance par le processus d’achat des outils de couture pour démarrer les activités génératrices de revenus (AGR). La réception des outils en cours et la remise et le lancement officiel des outils d’aux mouvement des survivants de la centre Afrique est prévue du27/11/2 203 a l’occasion de la cérébration du 16 jours d’activisme.

**En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du Résultat 2 dans le tableau ci-dessous**

* Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
* S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (3000 caractères maximum par entrée)

| **Indicateurs de résultat** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 2.1Nombre de rapports et des recommandations formulées par les OSC et réseaux dans le cadre de l’Examen périodique Universel et mis en ligne | 0 | 2 | 1 | EPU se tient chaque 4 ans.  La Section DH de la MINUSCA avait appuyé déjà la rédaction du rapport des OSC attendus en juillet 2023. Le rapport du gouvernement a été soumis en octobre et en janvier le pays passera au conseil des DHAu vu des délais dépassés des discussions sont en cours avec ASF pour voir la possibilité de s’intéresser aux autres mécanismes conventionnels tels que la CEDEF. |
| **Indicateur** 2.2Niveau de performance des ONGs et réseaux des DH par rapport à leurs capacités de leadership et de dialogue  | Moyen | Elevé | Moyen | Une enquête sera réalisée à la fin du projet avant soumission du rapport final |
| **Indicateur** 2.3Nombre de défenseuses (désagrégé par âge) qui ont accès à des conseils juridiques et judiciaires  | 0 | 30 | 0 | Une enquête sera réalisée à la fin du projet avant soumission du rapport finalL’actualisation du pool des avocats est en cours. |

Combien de produits sont définis sous le résultat 2 ? 2

Veuillez énumérer au plus 5 produits les plus pertinents pour le Résultat 2

Pour chaque produit, et en vous basant sur le cadre de résultats du projet, indiquez l'état d'avancement relatif aux 3 indicateurs de produit les plus pertinents.

**Produit 2.1 : Le dialogue et les partenariats entre les organisations et réseaux des femmes de la société civile elles-mêmes sont promus**

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur 2.2.1. Existence de la plateforme nationale des défenseuses des DDH fonctionnelle et active | 0 | 1 | 0 | Les activités préliminaires sont en cours |
| **Indicateur** 2.1.2Nombre de défenseuses (désagrégé par âge) des droits humains qui connaissent et utilisent le système d’alerte précoce  | **0** | 400 | 268 (165 F) | Les actions sont en continus |
| Indicateur 2.1.3 Nombre de rapports de qualité produits par les réseaux sur la situation des défenseuses des DH  | **0** | 4 | 0 | Ces activités sont planifiées en 2024 |

**Produit 2.2 : Les actions des femmes dans la prévention et gestion des conflits sont mis à l’échelle**

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 2.2.1Nombre d’espaces d’échange entre femmes politiques et femmes de l’administration publique, du secteur privé et de la communauté en synergie par les réseaux et OSC appuyés | 0 | 16 | 6 | Ces activités sont en coursUn réseaux des femmes leaders africaines a été appuyé à tenir leur Assemble générale. |
| **Indicateur** 2.2.2nombre des femmes défenseuses (désagrégé par âge ) dont les capacités économiques ont été appuyées | 0 | 650 | 500 | 19 groupements de Berberati ont été appuyés. Par ailleurs des groupements bénéficiaires ont été aussi identifiées pour Bambari, Bangui et Nola. Une évaluation des besoins est en cours pour certains groupements tandis que pour d’autres l’achat des kits en AGR est lancé.Le lancement officiel de l’activité génératrice des revenues avec le réseau MOSUCA est prévue le 04/12/2023. |
| **Indicateur** 2.2.3Nombre des femmes (désagrégé par âge) dont les capacités ont été renforcés sur les thématiques ciblées | 0 | 3000 | 1000 | Le actions de renforcement des capacités sont en cours |

**Merci de reproduire le rapport détaillé pour chacun des résultats et les produits qui y sont associés**

**PARTIE III: QUESTIONS TRANSVERSALES**

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films NON

Si oui, indiquez combien d'événements, et pour chacun, la date approximative et une brève description, incluant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Titre de l'événement*** | ***Date (peut être approximative)*** | ***Lieu*** ***(Si connu)*** | ***Audience Cible*** | ***Objectifs (150 mots max.)*** |
|       |       |       |       |       |
|       |       |       |       |       |
|       |       |       |       |       |
|       |       |       |       |       |

**Impact Humain**

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez le nombre de parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement :

i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet

ii. L'impact du projet sur leurs vies

iii. Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Partie Prenante** | **Quels étaient les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet (350 mots max)** | **Quel est l'impact du projet sur leurs vies (350 mots max)** | **Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes (350 mots max)** |
| Les défenseuses des droits humains | Invisibilité de leurs actions :Plusieurs défenseuses sont en conflit avec leur entourage à cause de leur transformations et ambitions qui affrontent les religions, les cultures et les traditions qui privilégies les hommes.  | * Mise en place des Réseaux (5) des défenseuses et leur renforcement de capacité dans les zones du projet. Il y’a maintenant une visibilité sur les actions des défenseuses ; elles ont pu élaborer leur propre plan d’action, mènent des actions publiques telles que les émissions radios organisées gratuitement grâce à leur plaidoyer auprès du Réseau des Journalistes pour les droits de l’homme (RJDH) sur différentes thématiques, des séances de sensibilisation sur fond propre menées sur le respect des droits humains, les violences basées sur le genre et d’autres en cours. Les défenseuses ont pu mettre en place un sous bureau du réseau à Salo 65km par celui de Nola, une visite de la maison d’arrêt est prévue dans les prochains jours cas de Bambari). Les défenseuses sont maintenant capables de dénoncer les cas de violations des droits humains commises sur les populations particulièrement sur les femmes et commencent à mieux influencer, défendre leurs propres causes, porter elles même leurs problèmes afin de trouver des solutions.
 | « *Avant nous n’étions pas outillées/formées, nous vivions dans la peur, nous allons continuer malgré les oppressions. Maintenant nous sommes des femmes d’actions, Marie défenseuse à Bambari* » |
| Les défenseuses des droits humains | Pas de financement propre des actions des défenseuses : La faible capacité financière des défenseu(re)s des droits humains était une barrière à leur liberté d’expression et d’engagement dans la lutte contre la violation des droits dans leurs communautés  | -Les associations sont désormais capables d’organiser sur fonds propres des activités défense des droits humains-Les associations, à l’exemples de celles de Nola, sont ont une meilleure structuration et les femmes travaillent en plus grande cohésion.-Le groupement « Demain les Hommes » de Bouar, composé d’une vingtaine de personnes dont 05 hommes, ont acquis deux champs supplémentaires, grâce à une bonne gestion des ressources agricoles et la cohésion.  | « Je suis très heureux car grâce à cette formation j’ai appris comment gérer une entreprise, comment épargner et même réinvestir pour développer mes activités. Je remercie le PNUD de nous donner l’occasion de renforcer nos capacités. Je suis un homme mais je suis également Secrétaire Générale de l’association des défenseuses des droits humains. Il nous faut soutenir les femmes afin qu’elles soient autonome et progressent dans leurs lutte pour la défense des droits humains », XXX |
| Autorités locales | Le travail de DDH n’était pas reconnu par leurs paires, la communauté et même certaines autorités locales  | * Les femmes activistes, défenseuses travaillent désormais en synergie avec les Forums préfectoraux pour la défense des droits humains et les autres acteurs de justice dans les zones d’intervention ce qui n’existait pas ; cas de Bambari, Berberati, Bouar, Nola.
* Leur travail est reconnu et connais l’adhésion des autorités préfectorales, locales, municipales et autres
 | *Sous-Préfet de Berberati témoigne « Depuis que le Réseau des défenseuses a été mis en place et que celles-ci ont été renforcée, elles sont devenues très actives dans les réunions, elles participent dans de grandes réunions de prises de décisions et donnent des avis importants puis sont respectées ».* |

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédentes, vous pouvez utilisez cet espace pour décrire tout autre impact humain du projet. (650 mots max):

* Grâce aux plaidoyers des femmes activistes parlementaires, on enregistre des avancées en ce qui concerne l’Adhésion des différents acteurs clés comme le Premier Ministre, le Président de l’Assemblée Nationale, le Ministre de la Justice et autres pour l’adoption du projet de loi portant promotion et protection des défenseur-es des droits humains
* Un autre impact du projet, concerne un début d’engagement des femmes activistes peules qui avant ne pouvaient s’exprimer en public. Exemple 2 sur 9 sont représentées dans le réseau de Bambari et ont pu mettre en place 2 femmes activistes peules points focaux pour le village intégré à Pladama Ouaka, une municipalité rurale située à environ 10 km de Bambari, dans la Préfecture de Ouaka.
* Les femmes activistes des DH bénéficiaires des AGR contribuent aux prises en charge des frais de scolarité des enfants, aux soins de santé des enfants, à l’achat d’habits et assurent les petits besoins des enfants sans faire recours à leurs époux, or ceci n’est pas le cas avant le projet selon un bénéficiaire rencontré.

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 ﬁchiers dans diﬀérents formats (ﬁchiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) et 3 liens à des ressources web pour illustrer l'impact humain du projet [OPTIONELLE]

Veuillez cocher le changement applicable en fonction du récit ci-dessus.

Comment nous avons travaillé (veuillez sélectionner jusqu'à 3) :

[ ] Numérisation améliorée: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ]  Des méthodes de travail innovantes [[1]](#footnote-2) [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ]  Ressources supplémentaires mobilisées [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ] Cadres politiques améliorés ou initiés [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ] Capacités renforcées [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ] Partenariat avec des organisations locales de la société civile [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ]  Élargir les coalitions et galvaniser la volonté politique [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ]  Renforcer les partenariats avec les institutions financières internationales (IFIS)[expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

[ ]  Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max

Avec qui travaillons-nous (en plus des partenaires de mise en œuvre) (veuillez sélectionner jusqu'à 3)  :

☐ Renforcement des partenariats avec les IFI: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

x☐ Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max] Le projet prévoit de renforcer les capacités des relais communautaires de MONUSCA section de droit de l’homme pour la défense des droits humains

**☐** Partenariat avec des organisations locales de la société civile: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

**X ☐** En partenariat avec le milieu universitaire/academique local: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

Avec le réseaux de l’actions universitaire pour les droits de l’homme

**☐** En partenariat avec des entités infranationales: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

**☐ x** En partenariat avec des entités nationales: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

Le projet est mise en oeuvre en partenariat avec les acteurs gouvernementaux nottement le ministre de la promotion du genre et ce de la justice

**☐** En partenariat avec des volontaires locaux: [expliquez, s'il vous plaît, 350 mots max]

Les relais communautaires et les acteurs locaux dans le zones du projet pour faire la sensibilisations

**LNOB Leave no one behind – Ne laisser personne de côté** : sélectionner tous les bénéficiaires ciblés par les ressources PBF, comme en témoigne le récit ? [obligatoire]

[ ]  Persons sans-emploi (Chômeurs)

[ ]  Minorités (ex. race, origine ethnique, linguistique, religion, etc.)

[x]  Communautés autochtones

[x]  Personnes handicapées\*

[x]  Personnes touchées par la violence (par exemple, VBG)

[x]  Femmes

[x]  Jeunesse

[ ]  Minorités liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité et à l'expression de genre

[ ]  Personnes vivant dans et autour des zones frontalières

[ ]  Personnes touchées par des catastrophes naturelles

[ ]  Personnes affectées par les conflits armés

[x]  Personnes déplacées internes, réfugiés ou migrants

**PARTIE IV : SUIVI, ÉVALUATION ET CONFORMITÉ**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 350 mots)* Le Comité de pilotage a été organisé le 03 avril
* La réunion du Comité technique a été organisée avec les cadres techniques du Ministère de la Promotion du Genre et les partenaires de mise en œuvre du projet pour suivre les progrès vers les résultats et préparer les prochaines activités à rephaser en 2024.
* Les réunions du cadre de concertation et de suivi des activités entre le PNUD, Onufemmes et ASF ont été régulièrement tenues : les 27 juillet, 03 mai, 11 avril, 27 mars, le 1er février 2023
 | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence? OUIPrécisez quelles sources de preuves ont été utilisées pour rendre compte des indicateurs (et sont disponibles sur demande) : Le rapport de cartographie des OSC des défenseuses des DHLe projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données aux niveaux de résultat ? Veuillez décrire brièvement. (limite de 350 mots)Click or tap here to enter text.Le projet réalisé la cartographie des OSCs intervenant dans les domaines de genre et droits humainsdans les zones du projet et qui a permis également de renseigner les bases de référence et les cibles des indicateurs non renseignés du présent projet |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?Oui/Non/Pas relevant  | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 50000Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*350 mots max.*)*: N/AVeuillez mentionner la personne focale chargée de partager le rapport d'évaluation final avec le PBF :*Nom* *Email* |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet depuis qu’il a été lancé. | Nom de donnateur: Montant ($):                                  |
| **Eﬀet catalytique (non ﬁnancier)** : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix ?[ ] Aucun eﬀet catalytique[ ] Peu d’eﬀet catalytique [ ] Eﬀet catalytique important [ ] Eﬀet catalytique très important [ ] Je ne sais pas[x] Trop tôt pour savoir | Veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non-financier), c'est à dire, comment le projet a-t-il contribuer à l'accroissement ou le développement de programmes ou de politiques visant à pérenniser la paix, si bien au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur(Veuillez limitez vos réponses à 350 mots)Click or tap here to enter text. |
| **Durabilité :** Le projet a-t-il un plan de sortie explicite ? Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet (limite de 350 mots)Click or tap here to enter text.Le projet a défini une stratégie de sortie dans sa formulation. Elle est centrée sur l’appui au réseautage des ONG nationales et organisations (féminines) de base défenseuses des droits humains, contribue au renforcement de la société civile comme acteur clé dans le domaine de la promotion et de la protection des droits humains. Des actions pourront continuer à travers la Plateforme des défenseuses des droits humains qui sera dotée des capacités techniques devant assurer la pérennité des actions au-delà de la période de ce projet.Mais à ce stade de mise en œuvre du projet, les actions pour la mise en place de la plateforme sont en cours de préparation. |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 350 mots)      |

**Activités de suivi et de contrôle[[2]](#endnote-2) (sélectionner uniquement les éléments pertinents)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Événement clé de surveillance et de contrôle** | **Constatations et résumé** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

1. Où l'innovation est définie comme un produit, un service ou une stratégie qui est à la fois nouveau et utile. Les innovations ne doivent pas nécessairement être des percées majeures dans la technologie ou les solutions numériques, mais incluent ici une approche nouvelle et/ou créative pour résoudre les problèmes du développement. [↑](#footnote-ref-2)
2. Notamment des réunions du comité de pilotage, des visites de surveillance, de la surveillance par des tiers, de la surveillance communautaire, de toute collecte de données, de la perception ou d'autres résultats d'enquête, des rapports d'évaluation, des audits ou des enquêtes. [↑](#endnote-ref-2)